

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROTALIER

Nombres de membres 11
En exercice 11
Présents 09

Séance du 04 Décembre 2025

Date de la Convocation

28/11/2025

Date de l'affichage

05/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quatre Décembre
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOUTTER, Maire :

Objet de la délibération

Participation financière
Mutuelle et prévoyance

Présents : BOUTTER Jean-Pierre, GIROD Claude, BUGUET Christophe
CANQUE Richard, HOUTART Isabelle, CANQUE Juliette, BOISSON
Anthony, CACHOT Jacques, FERRAND Emilie

Absents excusés : MULLOT Guy (pouvoir donné à Jean-Pierre BOUTTER),
Alain LABET,

Secrétaire de séance : Isabelle HOUTART

Vu la délibération en date du 14 novembre 2024 par laquelle la commune de Rotalier avait :

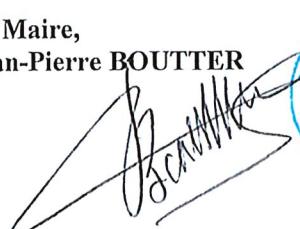
- adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque SANTE conclue entre le Centre de Gestion et SO LYON MUTUELLE / ALTERNATIVE COURTAGE qui prenait effet au 1^{er} janvier 2025,
- adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque PREVOYANCE conclue entre le Centre de Gestion et MGP (LA MUTUELLE PREVOYANCE) qui prenait effet au 1^{er} janvier 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés

- **DECIDE** d'accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé,
- **DE FIXER** le niveau de participation, à compter du 1^{er} janvier 2026, comme suit :
 - o Pour le risque santé : 45 € par agent et par mois
 - o Pour le risque prévoyance : 8 € par agent et par mois

Fait et délibéré,
A ROTALIER le 04 Décembre 2025,
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
Jean-Pierre BOUTTER



La Secrétaire,
Isabelle HOUTART

